# ISCOURS DES VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE ALLOCUTION DU VENDREDI 08 JANVIER 2016

#### Discours de Christian BASSO, Premier Adjoint à l'occasion des Vœux de fin d'année

Mesdames, Messieurs, Lexénnes, Lexéens, Mes chers Amis,

En tant que premier adjoint et, là aussi pour la 27ème année, il me revient l'honneur d'ouvrir cette soirée. Je tiens à remercier toutes les personnes présentes et excusées qui ont répondu à mon invitation.

Cette cérémonie est plus que particulière au regard des graves évènements qui ont secoué la France en janvier et novembre 2015. Devant ces actes terrifiants, ces carnages absurdes de haine, d'intolérance et de fanatisme, nos larmes ne peuvent être contenues. Au pays des droits de l'Homme, ces actes sont répugnants et chacun doit lutter pour maintenir haut sur les frontons de nos mairies cette fière devise : LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE.

Ce préambule indispensable étant fait, je me permets en mon nom et au nom du Conseil Municipal de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à vousmêmes et à vos familles. Que chacun aborde 2016 sans tomber dans la morosité ambiante, en n'oubliant pas que nous sommes dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde. Nous vivons bien ici, même si nous devrons admettre de réduire la voilure ces prochains temps pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens.

Au nom du Conseil municipal et de toute la population lexéenne, je te présente Gérard, ainsi qu'à ton épouse et à toute ta famille, tous mes bons vœux pour cette année. J'ai la conviction que ce sera encore une année... oui une année complète de travail, de combats pour ta commune, notre commune, une année riche en projets et en réalisations.

L'année 2015 est une année particulière au niveau de notre commune malgré la baisse des dotations de l'Etat, des nouvelles dépenses imposées par l'Etat, des nouvelles lois ALUR, MACRON, NOTRe, notre gestion rigoureuse avec l'appui de nos services administratif et technique, nous a permis d'entreprendre de nombreux travaux. Ceux-ci représentant un montant de 4 millions d'euros, cela représente une masse importante de travail où les nerfs de certains ont pu être mis à rude épreuve.

Tiens, à propos, si vous le permettez, je vais vous dire quelques mots de votre Maire, de notre Maire :

- On peut le trouver bavard ; Moi, je le qualifierai plutôt de COMMUNICANT.
- On peut le trouver parfois impulsif, mais c'est qu'il est PASSIONNE par ce qu'il fait et que les freins à ses actions peuvent parfois l'irriter.
- Il est très DISPONIBLE, PRAGMATIQUE, il sait écouter ses interlocuteurs, observer l'évolution des choses, les appréhender, les anticiper, adapter ses décisions. Ça doit être cela le fameux « écouter pour agir ».

Par contre, si sur certains sujets, il a été entêté. Ce n'est pas un compliment « entêté » ? Alors, je dirai TENACE ? Il a fallu l'être pour obtenir l'arrivée du centre commercial Leclerc, les différents permis de construire de la zone des Quémènes, sa vision économique pour notre commune. Et sa ténacité s'exerce encore, d'ailleurs, pour certaines actions par exemple l'obtention de certaines subventions et son combat, notre combat contre la supracommunalité.

Bon, je ne voudrais pas être trop bavard, je m'en tiens là pour ce portrait.

Ce que je souhaite, c'est que tu puisses, Gérard, avec tes quelques défauts et surtout tes nombreuses qualités, poursuivre ton action pour notre commune de Lexy.

La cérémonie des vœux est traditionnellement l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée.

Quelques mots sur la Loi NOTre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée par une poignée de Députés, qui, à terme, plaide pour la disparition des communes. La commune, cellule élémentaire de notre démocratie, demeure l'institution la plus respectée des Français. Cette intention n'est pas récente, on retrouve cette idée dans le rapport « Vivre ensemble » datant de 1976 d'Olivier Guichard. Le territoire français étant constitué de plus de 36000 communes, cet héritage est insupportable et constitue un danger pour les politiciens. C'est pourquoi l'Etat, les gouvernements successifs de droite et de gauche, aux ordres de Bruxelles s'emploient à faire disparaître. Concrètement les communes seront vidées de leurs substances, elles deviendront des coquilles vides, elles n'auront plus les moyens d'agir au niveau local. Cette décision n'engendrera aucune économie mais placera les Mairies sous tutelle des présidents des intercos. Le Maire et son conseil municipal n'auront plus aucune prise sur les décisions locales car les ressources seront asséchées par transfert à





l'intercommunalité et par la perte de compétences. Pour notre commune de Lexy, cela va se traduire par un transfert des ressources économiques nouvelles (ex taxe professionnelle), et les compétences eau et assainissement. Cette mesure va faire disparaître les régies municipales et faire exploser les tarifs. Si nous perdons aussi l'étude du droit du sol, il ne restera trois fois rien que la gestion de l'Etat civil, les écoles, les bâtiments communaux et les trottoirs et routes communales.

En matière de travaux Je ne dresserai pas un tableau exhaustif mais :

Comme je le disais dans mon introduction, le montant des travaux se monte à 4 millions €, c'est année record pour notre commune. Ces travaux ont été entièrement gérés par nos services technique et administratif.

Ceci correspond à des travaux que tout le monde peut apercevoir :

- Rond-point des Maragolles pour un coût de 1 million d'euros qui permet d'assurer l'entrée vers le nouveau centre commercial et en même temps de fluidifier la circulation.
- Pour le même montant, la requalification complète de la rue des Lilas avec l'enfouissement des différents réseaux, nouvel éclairage public à leds, simplification du circuit assainissement.
- La rue Joffre avec l'entrée de l'Ossuaire pour un montant de 280 000 euros.
- Aménagement d'un chemin forestier pour nos randonneurs pour une dépense de 20 000 euros

Des travaux que nous ne voyons pas :

- Passage en haut débit internet pour un coût de 400 000 euros.
- Des travaux pour réduire la dépense énergétique, remplacement des chaudières à l'école Jean Macé par des chaudières à condensation, nouveau type chauffage, et d'éclairage à la salle des sports pour un montant de 100 000 euros.
- 100 000 euros ont été investis sur les bâtiments communaux
- Des travaux sur le réseau eaux pluviales pour un montant de 300 000 euros.

Au niveau économique, Activité commerciale et artisanale :

Remplissage de la zone des Quémènes par 4 entreprises, ouverture de 5 enseignes dans les bâtiments Hardy, les sociétés Loxam, All Quad, Automax, Le Dressing, la Boulangerie Thomas Hodel. Je remercie David Hardy et ces commerçants, entrepreneurs qui ont fait confiance à notre commune lexéenne.

#### Au niveau Eau et assainissement :

Autrefois, l'eau était pratiquement gratuite, mais de nos jours, c'est un poste important dans les dépenses des ménages sauf à Lexy car nous encore voté une baisse du prix du mètre cube d'eau pour 2016. C'est la 4ème baisse consécutive et qui représente une diminution de 13% environ sur 4 ans. Le prix du mètre cube sera de 0.74. Ce tarif est le plus bas de l'agglomération de Longwy où certains tarifs avoisinent les 1.50 euros ou les 2 euros. Avec notre gestion et si n'avons aucune catastrophe, nous pouvons encore espérer une baisse

continuelle pour les années qui viennent. Nous pouvons nous fixer pour 2020 comme objectif 0.60 et pourquoi pas 0.50 euro par mètre cube.

De plus, notre commune est entièrement équipée de compteurs à têtes émettrices. Ces nouveaux compteurs nous réduisent déjà la tâche de relève des index, plus besoin de passer plusieurs fois en cas d'absence des propriétaires, locataires. Nous allons continuer à améliorer ce service, pour réduire encore le temps de relève, nous allons passer à l'étape suivante c'est-à-dire « effectuer la relève à l'aide de la position GPS de ces compteurs ». Nous allons commencer les premiers essais au cours du 1er trimestre 2016.

La taxe d'assainissement reste au tarif de 1.40. Malgré des travaux importants à réaliser pour le centre commercial, nous aurions pu effectuer une légère baisse mais nous avons appliqué le principe de précaution.

Ces différents tarifs eau & assainissement sont obtenus grâce à la gestion en régie communale et à la compétence de nos techniciens mais comme je le disais plus haut, ces compétences seront perdues en faveur de l'interco et je donne rendez-vous dans quelques années pour évaluer la dérive inflationniste des tarifs

#### Je remercie:

- Les associations et leurs bénévoles particulièrement actifs : associations culturelles, éducatives, patriotiques, sociales, sportives et de loisirs. Notre commune bénéficie d'un tissu associatif extrêmement dynamique, qui permet de développer et d'animer la vie locale.
- Merci aux enseignants et au personnel des écoles, qui préparent l'avenir de nos jeunes, et je sais que ce n'est pas toujours facile (surtout dans le contexte actuel), merci pour ce qu'ils font.
- Merci à tous les acteurs et partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises, professions libérales...) pour l'énergie déployée dans le développement de leur activité.
- Un merci à tous les services qui assurent avec efficacité notre sécurité au quotidien et qui, parfois, malheureusement, le paient de leur vie : la Gendarmerie, le Service départemental d'incendie et de secours.
- Enfin un merci, tout particulier, aux agents communaux qu'ils soient du domaine administratif ou technique. La qualité de leur travail est une évidence pour tous, au point qu'on ne la remarque plus. Merci au personnel des Espaces verts, qui œuvre pour le maintien d'un cadre de vie et des espaces naturels de notre commune.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous communiquer la population que compte Lexy au 1er janvier 2016, 3492 habitants (chiffre INSEE) ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2015 et de 20% sur les 5 dernières années. C'est la première fois que Lexy compte autant d'habitants, le maximum atteint était en 1982 avec 3377 habitants.

Et je termine par une simple phrase!

### ET JE DIRAI QU'IL FAIT BON VIVRE A LEXY ET VIVE LEXY

**Christian BASSO** 

1er Adjoint



#### DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE Gérard Allieri

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Je ne saurais commencer mon propos sans me féliciter de l'unicité de vue partagée jour après jour, année après année, avec Christian Basso sur l'évolution à court et moyen terme de notre belle petite commune et lui exprimer, une fois encore, toute ma reconnaissance pour sa parfaite loyauté.

Quelle belle assemblée!!

Je vous remercie toutes et tous d'avoir répondu à notre invitation;

votre large présence démontre à quel point, à quelque titre que ce soit, vous portez intérêt à celle avec laquelle vous avez tissé un lien plus ou moins étroit.

Mais un lien certain qui vous pousse in fine à venir ici prendre le pouls de LEXY, prendre sa température.

Pour mesurer ensemble les réalisations 2015, projeter celles à venir de 2016, dessiner notre commune à l'horizon 2020 et, surtout, surtout, resserrer sans cesse les écrous de la cohésion sociale pour que personne, personne, ne puisse être lâché au bord du chemin.

Avant tout paramètre technique, financier ou autre, fut-il très performant, le premier atout lexéen d'aujourd'hui, j'en suis persuadé, est sa cohésion sociale.

Votre présence ici ce soir n'en est finalement que le reflet et le

résultat de la proximité travaillée inlassablement avec toutes et tous. Très bénéfiquement pour l'ensemble des Lexéennes et Lexéens!

Proximité, mes chers amis, dont on ne parlera plus dans quelques années tant les compétences dévolues aux élus communaux, comme nous les assumons aujourd'hui dans de nombreux domaines encore, vont nous être retirées et transférées à des élus intercommunaux.

Certaines lois

- comme la loi NOTRe d'août dernier
- et autres dispositions gouvernementales adoptées en 2015 viennent d'accélérer ces transferts avec un but désormais on ne peut plus évident même si la classe politique, hypocritement, le feint :
- rayer de la carte les 36 000 communes de France ou les réduire à la portion congrue.

Avec plusieurs corollaires:

- la suppression de tous les élus communaux dont 80 % sont bénévoles pour les remplacer par des élus intercommunaux ultra-politisés et donc éloignés de vos préoccupations légitimes.
- l'explosion des frais de fonctionnement pour gérer les usines à gaz qui vont être créées, structures éléphantesques, opaques pour le citoyen de base et dangereusement statiques car ingérables.
- et, dernier corollaire, et non le moindre, la hausse sûre des impôts et taxes.

L'union en politique, c'est maintenant prouvé, ne fait pas la force mais fait l'impôt. Très souvent, trop souvent!

En ce début d'année 2016, c'est sûr, la démocratie locale est en danger.

La France de Jean Ferrat, si belle, si riche, si diverse, est en danger. Et les Français le sentent bien. Les élites parisiennes sont sur le point d'arriver à leurs fins : le gommage de toutes ces riches différences et la banalisation à outrance par l'avènement de la pensée unique!

Invraisemblable! D'autant plus invraisemblable pour moi qui porte encore une liste de défense des intérêts communaux. En homme libre que je suis et veux le rester surtout!

Avec un certain succès a priori vu la transformation de notre Commune!

Mais finie demain l'initiative locale libre justement, créative et généreuse!

Finie demain la belle idée de la coopération intercommunale mise au placard.

Place au corset intercommunal. Avec un certain recul sur la vie quotidienne, nous ne pouvons que constater que les politiciens de droite comme de gauche osent violer l'expression démocratique en osant détourner l'expression du suffrage universel.

Par le niveau haut comme par le niveau bas!

Souvenez-vous, sous la droite, le référendum sur le Traité de Lisbonne en 2005. Le peuple souverain dit NON, les Etats-Majors politiques disent OUI. Exit la voix des Françaises et Français.

Regardez maintenant, sous la gauche, les dernières élections municipales de 2014.

Les électeurs sont loin d'être idiots, ils ne nous choisissent pas sur nos noms mais sur nos qualités présumées à gérer la cité. Avec des compétences données et pour six ans.

Et votent dans ce cadre!

Un an après, la loi NOTRe en particulier, vient nous retirer certaines compétences phares comme le développement économique, la gestion de l'eau, celle de l'assainissement, celle concernant l'affectation des logements avec les bailleurs sociaux, etc, etc...

Un an après, la loi NOTRe viole le sens du vote des électeurs municipaux de 2014.

Exit la voix des Lexéennes et des Lexéens!

Je suis persuadé que ces pratiques répétées, qui ne sont pas celles attendues d'une démocratie avancée, sont aussi, plus ou moins consciemment, l'une des sources du lourd rejet des partis traditionnels aux dernières élections régionales. Je pense qu'il serait utile d'inviter bon nombre de nos décideurs à relire l'ouvrage de Montesquieu « De l'Esprit des Lois ».
Il reste formidablement d'actualité.

Etant gamin, j'adorais lire des pages entières du dictionnaire et m'arrêtais souvent sur deux mots si riches et souvent indissociables à mes yeux : liberté et résistance.

Mes Chers Amis,

Vous venez tous de bien comprendre que ma première priorité de 2016 sera celle de défendre notre liberté à agir – sans laquelle il n'y a plus éclosion de projets structurants – et celle de résister, résister fort pour atténuer les effets négatifs des décisions gouvernementales que je viens d'évoquer.

Je me refuse à l'idée que les Lexéennes et Lexéens, dès 2017, pour rien de plus, paient 20 % de plus leur facture d'assainissement qui sera alors gérée par les services intercommunaux. Nous allons résister.

Je me refuse à l'idée que les Lexéennes et Lexéens, au plus tard en 2020, c'est demain, pour rien de plus, paient 100 % de plus leur facture d'eau, je dis bien 100 %. Ce serait énorme et totalement injuste.

Nous allons résister.

Je me refuse à l'idée que les recettes fiscales futures, fruits de notre travail acharné pour développer l'économie locale, nous soient totalement retirées pour être intégralement, par principe, et automatiquement versées au profit de l'intercommunalité qui, a contrario, n'a strictement rien fait pour les mériter.

Nous allons nous défendre et y compris devant les Tribunaux s'il le faut.

Parce que trop, c'est trop. Le but n'est pas de guerroyer pour guerroyer.

Le seul but poursuivi, une fois encore, est déjà de préserver nos acquis en continuant à développer LEXY au moindre coût pour les contribuables lexéens.

Ce moindre coût étant, j'y reviens, un facteur important de la cohésion sociale que j'évoquais ci-avant.

Je formule ici le vœu fort, devant Christian ARIES, et à Christian ARIES, que je remercie d'être là devant moi, qu'enfin la CCAL qu'il préside apporte la plus-value large tant attendue par les habitants de l'Agglomération. Plus-value et non moins-value. Plus-value qui ne pourrait alors qu'apporter légitimité, crédibilité et reconnaissance à cette structure. C'est la voie de l'espoir. Il lui appartient de la tracer. J'ose y croire encore!

Le poids de toutes ces contraintes extérieures a été lourd à porter en cette année 2015 ; nous avons malgré tout su trouver en interne toutes les ressources mentales pour développer un programme de travaux de 4 millions d'euros!



Du jamais vu à LEXY sur un exercice!

Programme tout simplement extraordinaire au premier sens du terme pour une petite commune comme la nôtre. Programme que nous avons su boucler en décembre grâce à la parfaite maîtrise financière et technique des dossiers suivis par notre personnel communal.

Jamais nous n'aurions réussi un tel volume de travaux sans la qualité du personnel qui m'entoure directement, personnel hautement qualifié. Merci Mesdames, Merci Messieurs.

Je ne vais pas revenir sur cet énorme programme car Christian BASSO vient de le faire avant moi dans les grandes lignes. Je voudrais juste insister sur la promesse tenue de prioriser en ce début de mandat la montée haut débit internet; très belle réalisation, très attendue qui touche de plus l'ensemble de la population.

Des réunions se tiennent en ce moment pour finaliser la couverture du territoire au niveau de la zone des Maragolles en particulier avec nos amis élus de COSNES-ET-ROMAIN.

Le budget 2016 va se construire dans la continuité du précédent.

Les baisses de dotations de l'Etat, certes très pénalisantes, ne vont pas altérer notre volonté d'investir et investir encore. Dans de nombreux domaines.

La morosité ambiante ne doit pas nous toucher ; la frilosité ressentie dans de nombreuses communes non plus.

Je pense tout particulièrement aux enfants de nos écoles à cet instant. Nos 330 enfants.

En me disant qu'un enfant de 6 ans entré en 2008 au CP vient d'entendre parler crise pendant 7 ans. Et ce n'est pas fini.

Je considère ne pas avoir le droit d'ajouter à la crise nationale une autre crise locale. Je considère ne pas avoir le droit, tout simplement, d'obérer l'avenir de tous nos jeunes.

Et l'avenir ne se construit que par de l'investissement!

Nous allons ainsi essayer d'optimiser la gestion de nos TAP, les fameux temps d'activités périscolaires en y apportant encore et toujours de la plus-value.

Si tout ceci a un coût, cela n'a pas de prix.

Se pose-t-on la question du coût de l'intégration d'un adolescent par l'éducation initiale, la formation et l'apprentissage?

En comparaison du coût de sa réinsertion éventuelle à l'âge adulte ?

Se poser la question est déjà y répondre.

Nous allons faire de la voirie avec la réhabilitation totale de la rue des Marronniers dans l'esprit de la très belle rue des Lilas refaite en 2015; nous y ajouterons la reprise qualitative de nombreux trottoirs; en précisant aussi qu'un dossier est en cours pour les rues de Metz, Toul et Verdun au titre des anciennes cités de la sidérurgie.

Nous allons refaire toute l'étanchéité du château d'eau, structure à protéger à combien.

Nous allons répondre à nos tennismen en couvrant l'un des deux courts de tennis.

Nous allons continuer les grosses opérations d'entretien de notre patrimoine bâti en priorisant toujours nos écoles.

L'étude centre-ville ayant été lancée en 2015, nous allons travailler sur le phasage des opérations d'urbanisme et de paysagement reprenant en particulier la rue Alexandre Gauche et c'est acté, reste à définir l'endroit, la relocalisation de la future mairie.

Conformément à notre programme électoral, j'ai aussi bien l'intention de lancer dès cette année l'étude d'un projet de crèche. L'extension forte de notre Commune et les conditions de travail de nos citoyens ne peuvent pas être ignorées.

Il appartiendra aussi à Lucien PESCE et toute son équipe de préserver notre belle image de marque par le maintien au moins de notre seconde fleur suite au passage du jury.

Derrière tous ces projets intra-muros, il va aussi nous falloir déborder d'activité pour engager la dernière phase de travaux environnant le tout futur centre commercial des Maragolles. Dont le début des travaux est imminent.

Des bouclages eau à terminer, un gros programme d'assainissement à conforter, des bretelles de sortie de la voie rapide à LONGWY à élargir : la Commission des Travaux va encore avoir du pain sur la planche. Et Denis PETHE, notre responsable technique, chargé de la mise en œuvre et du suivi de tous ces travaux, une année encore bien chargée.

Une année qui va voir la transformation radicale du paysage. L'activisme déployé par vos élus, depuis quelques années déjà, pour équiper des zones, accompagner des porteurs de projets et leur prêter oreille attentive est en train de porter ses fruits.

Avant l'arrivée de LECLERC, sachez simplement que ce sont aujourd'hui plus de 300 emplois qui sont localisés de JARDILAND au carrefour des Quatre Chemins.

Sans compter les commerçants et artisans qui viennent de prendre possession de cellules sur l'ancien espace Intersport totalement remodelé aujourd'hui.

Je les salue d'avoir choisi LEXY. Qu'ils sachent toujours compter sur nous pour les placer dans les meilleures conditions possibles. Sans compter encore les salariés qui vont s'installer à court terme dans trois nouveaux bâtiments qui vont sortir de terre en face de la société EEL. Nous serons heureux de les accueillir après avoir obtenu les permis de construire de haute lutte à l'automne dernier.

Merci ici à Stéphanie BUARD pour sa parfaite lecture de ces épineux dossiers.

Il nous reste aujourd'hui à les accompagner dans l'équipement public de leur terrain ; les travaux sont préfinancés et les premiers coups de pelle imminents.

Sans compter encore et enfin les retombées à attendre à moyen terme de six nouveaux hectares pour lesquels nous avons obtenu un permis d'aménager à l'arrière de l'actuel magasin M.BRICOLAGE.

LEXY n'est pas dans la lutte contre le chômage réactive, nous sommes en amont dans la création d'emplois active.

Tous ces travaux, je vais le proposer à mon Conseil Municipal, se feront sans pression fiscale supplémentaire.

Mes Chers Amis.

LEXY, c'est clair, est en mouvement. Nul ne peut le nier.

En tel mouvement par exemple qu'un établissement comme la Poste est classé en 2ème position départementale des progressions d'activité.

En tel mouvement que la progression de notre population dépasse à elle seule les 25% de la progression totale enregistrée sur tout l'arrondissement de BRIEY.

Quelle belle vitalité!

Si nous passons souvent pour des Gaulois aux dires négatifs de certains de nos collègues – alors que pour moi, c'est un vrai compliment -, nous sommes fiers d'avoir hérité de leur souplesse de fonctionnement, de leur rapidité de décision et de leur capacité de réaction.

Qui ont tant désorienté les lourdes légions romaines. Je vous laisse faire le trait d'union...

Souplesse de fonctionnement et rapidité de décision qui sont de fait les points forts d'une gestion moderne d'une entreprise mais aussi d'une collectivité du 21ème siècle.

Points forts que nous faisons nôtres!

Constants dans l'effort, déterminés dans l'action, nous n'avons qu'une stratégie :

-> celle de l'anticipation

Nous n'avons qu'une force :

-> celle de travailler nos dossiers

Nous n'avons qu'une volonté farouche :

-> celle de les concrétiser

Je n'ai qu'une foi, partagée avec tous les élus qui m'entourent : celle de toujours défendre les intérêts communaux, celle de vous défendre tout simplement.

A vous toutes et tous ici présents, Aux Lexéennes et Lexéens, J'adresse ici mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

## VIVE LEXY VIVE LA FRANCE

Le Maire, **Gérard ALLIERI** 

